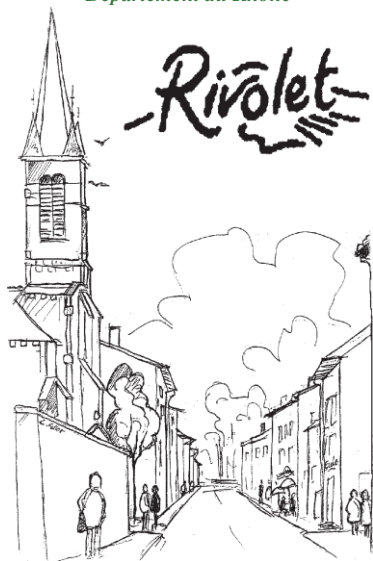


Département du Rhône



Mairie de RIVOLET

69640

**COMPTE RENDU DE
LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 JANVIER 2013**

A 20H

Présents : Pierre-Yves BURLOT, Béatrice BOUGAIN, Christian BENOIT, Henri SANDRIN, Emmanuel FELLOTT, Gilles AUTHIER, Raymonde MUTABAZI, Nadine BIARD, Annick THOMASSET

Excusée : Jacqueline MINOT, a donné pouvoir à Béatrice BOUGAIN

Secrétaire de séance : Emmanuel FELLOTT

Monsieur le Maire remercie les participants de leur présence et ouvre la séance.

Les conseillers ayant au préalable pris connaissance du compte-rendu du Conseil municipal du 6 décembre 2012, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande le rajout d'un point n° 1 à l'ordre du jour « Délibération – Contrat pluriannuel 2009-2013, demande d'arrêtés attributifs de subvention, opérations 2013 ». Cette modification est acceptée à l'unanimité.

**1. DELIBERATION - CONTRAT PLURIANNUEL 2009-2013,
DEMANDE D'ARRETES ATTRIBUTIFS DE SUBVENTION,
OPERATIONS 2013**

Dans le cadre du Contrat Pluriannuel 2009-2013 avec le Conseil général du Rhône, Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de délibérer pour une demande d'arrêtés attributifs de subvention concernant les opérations programmées en 2013, à savoir :

- Opération 1 « Création et aménagement d'un espace de loisirs et touristique, phase 2 » : subvention maximale de 9 000 €*
- Opération 3 « Embellissement Cœur du village – Réhabilitation salle des fêtes » : subvention maximale de 17 460 €*

Après délibération, le Conseil municipal vote à l'unanimité cette demande.

Il serait opportun de commencer les demandes de devis pour les travaux de rénovation de la salle des fêtes. Toutefois, aucun travail ne sera entrepris avant la réponse de la DETR, courant juin 2013.

2. DELIBERATION – DEMANDE DE DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX – ANNEE 2013 – EXTENSION ET REHABILITATION DE LA SALLE DES FETES

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité qu'un nouveau dossier de demande de subvention d'un montant de 190 000 € soit constitué et adressé au Préfet dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) pour l'année 2013.

Il sera demandé à FGB architecte d'intégrer un restaurant scolaire dans le projet de réhabilitation de la salle des fêtes. Aussi, il conviendra d'envisager ce bâtiment communal de façon polyvalente, dans le sens où il accueille diverses activités, bien au-delà des festivités.

3. COMMISSION ECOLE

Madame Nadine BIARD informe le Conseil municipal que la réforme sur les rythmes scolaires proposée par le ministre de l'Education Nationale devra s'appliquer, soit à la rentrée prochaine, soit en 2014. Cette dernière proposition est choisie par la commune de Rivolet, ainsi que par l'ensemble des autres communes de la Communauté de Communes Beaujolais Nizerand Morgon.

Pour une application en 2014, le Conseil municipal devra délibérer avant le 1^{er} mars 2013, à savoir lors du prochain Conseil municipal du 21 février 2013.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide par 8 voix pour et 2 abstentions d'augmenter le volume horaire de deux heures par semaine de Madame Corinne DESIGAUX qui s'occupe de l'entretien de l'école et de la cantine. Ce changement débutera rétroactivement le 1^{er} janvier 2013.

Madame Bernadette DUCROT est en arrêt maladie depuis le 10 janvier 2013, et ce, pour une durée d'un mois. C'est Madame Karine BRESSOLLE qui assure son remplacement à la garderie de l'école.

4. COMMISSION BATIMENTS

Concernant la maison en face de l'auberge (maison Gimaret), l'ouverture des plis pour les travaux de rénovation aura lieu le lundi 14 janvier 2013 en mairie en présence de Madame Florence GARDENAL, architecte.

5. INFORMATIONS DIVERSES

- VŒUX DU MAIRE :

La cérémonie des vœux du Maire et du Conseil municipal aura lieu le vendredi 11 janvier 2013 à la salle des fêtes du village. Les nouveaux habitants de la commune ont été invités et se verront remettre une bouteille de Beaujolais.

- **CARRIERE DE RIVOLET :**

Avant la réunion de ce Conseil municipal, les dirigeants de la Carrière de Rivolet ont présenté le projet de renouvellement d'autorisation d'exploitation sur 30 ans de cette dernière (extraction de 470 000 tonnes de gravier par an).

Cette demande d'autorisation sera soumise à une enquête publique d'une durée de trente-deux jours, du 5 mars au 5 avril 2013 inclus.

Une réunion publique avant enquête publique sera organisée le mercredi 30 janvier à 20h30 dans la salle de la mairie.

7. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question particulière.

***L'ordre du jour étant épuisé,
la séance est levée à 22h30***